REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

Un Peuple – Un But – Une Foi MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Dalase

UCAD/RECT/SG/DRH/DIV. GPEC/IMK/MM/NN

Dakar, le

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR

RECTORAT Direction des Ressources Humaines 03 NOV. 2025

APPEL A CANDIDATURES

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar recrute pour le compte de l'Institut de Population, Développement et Santé de la,Reproduction (IPDSR) :

 Un enseignant-chercheur en Population, Développement et Santé de la Reproduction.

Diplômes requis :

 Doctorat, DES en Gynécologie-Obstétrique ou en Pédiatrie ou tout autre diplôme admis en équivalence dans la même spécialité.

Missions principales:

- assurer les enseignements théoriques et/ou pratiques ;
- participer aux activités pédagogiques du département et de l'institut ;
- participer aux programmes / projets et activités de recherche ;
- participer à l'encadrement des étudiants dans les domaines de sa spécialité;
- contribuer à la réalisation des formations, à la vie et à l'animation scientifique du département et de l'institut;
- participer aux activités de service à la communauté;
- exécuter des tâches administratives en rapport avec les missions institutionnelles.

Expériences professionnelles

Avoir une expérience dans l'enseignement supérieur (pédagogie et recherche).

Eligibilité

Présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures.

Modalités de sélection

 La procédure d'évaluation des candidatures consiste à un examen des dossiers de candidature suivi d'un entretien avec les candidats sélectionnés

Modalités et date limite de dépôt

Pièces à fournir

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Recteur de l'UCAD ;
- une lettre de motivation ;
- · un curriculum vitae ;
- une copie légalisée par la police ou la gendarmerie de la carte nationale d'identité;
- les copies légalisées des diplômes ou attestations de réussite aux diplômes et relevés de notes (du baccalauréat au doctorat);
- les tirets à part des publications scientifiques avec preuves d'indexation;
- les exemplaires de mémoires ou thèses ;
- les justificatifs d'expérience dans l'enseignement (pédagogie et recherche);
- · les attestations de services faits ;
- tout autre document justificatif du CV.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus de recrutement.

Fait à Dakar, le 03 NOV. 2025

Le Recteur

Le Recteur

Président du Conseil Académique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Le Professeur Alioune Badara KANDJI